



# snalc

*de l'école au supérieur*

► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC\_national

## **À L'ÉCOLE, ZÉRO NUANCE DE ROUGE**

Le **SNALC** a encore une fois pu constater que l'école de la République est la grande absente de la gestion de la crise sanitaire.

En effet, pas un mot sur nos écoles et établissements n'a été prononcé hier, alors même que l'aggravation de la situation entraîne des mesures drastiques dans le reste de la société.

Les personnels de l'Éducation nationale, comme ceux du supérieur, ne peuvent que constater les incohérences. Alors qu'à Marseille, on ferme les restaurants, des cantines continueront d'accueillir des centaines, voire plus d'un millier d'élèves sans possibilité de respecter la distance physique. Les cinémas et théâtres ne peuvent rester ouverts qu'en faisant respecter un protocole très strict alors qu'on entasse 35 élèves, un enseignant et un AESH dans une salle mal ventilée dans le bâtiment d'à-côté.

Le **SNALC** a depuis le début privilégié la santé et la sécurité des personnels, mais aussi des élèves et de leur famille. Il est en ce moment même en attente d'une réponse sur la poursuite effective des cours d'EPS alors que l'on va fermer les gymnases dans de nombreuses villes. Mais aujourd'hui, pour nous, la com' sur la « rentrée normale », ça suffit ! Jusqu'où va-t-on aller dans le déni juste pour que notre ministre n'ait pas à se dédire ?

**Le SNALC demande donc la mise en œuvre immédiate du plan de continuité pédagogique dans tous les départements rouges**, quelle que soit leur nuance, comme prévu par le ministère lui-même cet été. Il convient dès à présent de n'accueillir que des demi-classes afin de limiter le brassage et de permettre la distanciation physique dans les salles et les autres espaces. Le **SNALC** rappelle que les autres élèves doivent alors être accueillis dans d'autres lieux que le ministère a eu le temps de répertorier depuis juillet avec l'aide des collectivités locales, avec des personnels que le ministère a eu le temps de trouver depuis juillet avec l'aide des collectivités locales, en leur fournissant du matériel que le ministère a eu le temps de se procurer depuis juillet avec l'aide des collectivités locales.

Paris, le 24 septembre 2020

Contact : Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, [girardsnalc@yahoo.fr](mailto:girardsnalc@yahoo.fr)

***SNALC. De l'école au supérieur***